INFORMATION

SEPTEMBRE 2004

LES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Qu'est-ce que les soins de santé primaires?

Les soins de santé primaires ou de première ligne constituent habituellement le premier point de contact du malade avec le système de santé lorsqu'il a besoin de soins ou de conseils. Ils servent à coordonner l'accès à d'autres services de santé.

Les malades peuvent notamment consulter leur médecin, une infirmière ou un travailleur en santé mentale; téléphoner à un service d'info-santé et recevoir des conseils de leur pharmacien. Les soins de santé primaires sont l'endroit le plus propice pour prévenir les maladies et les blessures, et pour promouvoir une bonne santé.

Pourquoi est-il important de renouveler les soins de santé primaires?

Les soins de santé primaires éloignent les Canadiens des salles d'urgence quand tout ce dont ils ont besoin est de l'information et des conseils. Leur hospitalisation pouvant être évitée ou retardée, des lits sont libérés pour des gens gravement malades. Les Canadiens ont un accès rapide à un professionnel de la santé compétent pour répondre à leurs besoins (et pas nécessairement un médecin).

Les soins de santé primaires vont au-delà du traitement des maladies. Ils font la promotion de modes de vie sains et aident les Canadiens à adopter des mesures préventives. Tout cela est de nature à atténuer les pressions exercées sur le système de santé, tout en contribuant au maintien et à l'amélioration de notre santé et de notre qualité de vie.

L'objectif ultime de la réforme des soins primaires est que tous les Canadiens, peu importe où ils vivent, puissent recevoir de bons soins, au bon moment, d'un professionnel de la santé compétent, y compris des soins appropriés et urgents 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Avantages pour les Canadiens

L'accès rapide à une équipe de professionnels pour s'occuper des problèmes.

.. /2



- Assurer que les patients reçoivent l'information, les conseils et les services dont ils ont besoin pour prévenir des maladies qui peuvent être évitées et demeurer en santé.
- De meilleurs efforts pour promouvoir la santé et soutenir les Canadiens qui choisissent des modes de vie sains pour maintenir et améliorer leur santé.
- Un environnement qui améliore la satisfaction des professionnels de la santé et les encourage à choisir des modes de vie sains pour eux-mêmes.

Progrès à ce jour

En 1997, le gouvernement du Canada a créé le Fonds pour l'adaptation des services de santé (FASS) et y a investi 150 millions de dollars. Les soins de santé primaires étant considérés comme un des quatre secteurs prioritaires pour renouveler le système de santé, le fonds a servi à soutenir des projets innovateurs qui ont introduit de nouvelles façons d'offrir les services, notamment par des équipes de professionnels de la santé travaillant en collaboration. Les efforts de renouvellement ont été accélérés en 2000 et en 2003, lorsque les premiers ministres fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à adopter une vision commune en vue du renouvellement des soins de santé primaires à travers le pays.

Annoncés en 2000, les 800 millions de dollars du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires (FASSP) pour les années 2000-2006 contribuent à améliorer les soins primaires en fournissant aux provinces, aux territoires et à des associations de santé nationales les ressources requises pour changer la manière dont les services primaires sont organisés et prodigués. Soulignons par exemple une meilleure utilisation de la technologie, de nouvelles stratégies pour gérer les maladies chroniques et un accès accru aux soins de santé dans les collectivités autochtones.

Par exemple, plusieurs provinces comme l'Alberta et le Manitoba ont mis en oeuvre des lignes info-santé. D'autres provinces, comme l'Ontario, ont étendu les services de télésanté dans les communautés autochtones du Nord. Les médecins peuvent ainsi surveiller les fréquences cardiaques et faire des téléconsultations en ophtalmologie (examens des yeux), et mener de nombreuses autres activités de promotion de la santé, à des centaines de milles de distance.

En février 2003, les premiers ministres fédéral, provinciaux et territoriaux ont conclu un accord sur le renouvellement des soins de santé et défini les soins primaires comme étant un des secteurs prioritaires visés par la réforme. L'objectif ultime de la réforme des soins primaires est que tous les Canadiens, peu importe où ils vivent, aient accès à un professionnel de la santé compétent, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Les premiers ministres s'attendent à ce qu'au moins 50 % de leurs citoyens aient accès à ce genre de système d'ici 2011.

Le Transfert pour la réforme de la santé, qui s'élève à 16 milliards de dollars, a été créé par le gouvernement fédéral afin de fournir aux provinces et aux territoires le financement requis pour accélérer les réformes convenues. On s'attend à ce que toutes les provinces et les territoires informent le public de leurs progrès plus tard cette année.